

ALERTE SALAIRES

LA CFDT INTERPELLE LES DÉPUTÉS & SÉNATEURS



La fédération CFDT Protection
Sociale Travail Emploi a fait
parvenir courant mars, à
l'ensemble des parlementaires
(députés & sénateurs) hors
Rassemblement National, un
dossier complet mettant en
exergue la perte de pouvoir
d'achat des salariés du secteur
Sécurité sociale.

Ce dossier comporte les éléments suivants

- Une lettre de deux pages expliquant l'état actuel des rémunérations
- Une première annexe indiquant l'écart réel entre le SMIC et les rémunérations Ucanss (Grille Employés/Cadres)
- Une deuxième annexe expliquant l'impact de la RMPP* sur les parcours professionnels
- Une troisième annexe faisant un comparatif entre l'évolution de cette RMPP dans la Fonction Publique d'Etat et dans le régime général de la Sécurité sociale.
- Le bilan Ucanss de la Politique salariale au sein du régime général comme quatrième et dernière annexe

* Rémunération Moyenne des Personnels en Place

La réouverture d'une négociation salariale est entre les mains du gouvernement.

Pour le moment, il fait la sourde oreille et ne répond pas à la perte de pouvoir d'achat sauf à dire "Négociez une nouvelle classification"!

La CFDT affirme qu'il ne peut y avoir de réelles négociations sur les classifications sans, dans le même temps une nécessaire revalorisation de la valeur du point, d'autant plus concernant les salariés en place!

C'est pour cela qu'en dehors des sollicitations intersyndicales au niveau de nos différents ministères de tutelle, nous apportons à nos parlementaires les éléments permettant d'interpeller l'exécutif.

A ce jour, quelques sénateurs et députés ont répondu et nous avons pu échanger avec certains d'entre eux. Mais ce n'est pas encore suffisant!

C'est pour cela que sous peu, nous allons vous demander, **vous aussi**, de participer à une action, afin de rendre d'autant plus efficace l'envoi de ce dossier!





